



**HAL**  
open science

# Normes et anthropologie. Approches historiographiques et champs actuels de la recherche

Jacques Chiffolleau, Bruno Lemesle

## ► To cite this version:

Jacques Chiffolleau, Bruno Lemesle. Normes et anthropologie. Approches historiographiques et champs actuels de la recherche. Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, 2010, 14, pp.277-281. 10.4000/cem.11587. halshs-01133554

**HAL Id: halshs-01133554**

**<https://shs.hal.science/halshs-01133554>**

Submitted on 11 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



---

## Normes et anthropologie. Approches historiographiques et champs actuels de la recherche

Dijon, 13-14 mai 2011

Jacques Chiffolleau et Bruno Lemesle

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/11587>  
DOI : 10.4000/cem.11587  
ISSN : 1954-3093

### Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

### Édition imprimée

Pagination : 277-281  
ISSN : 1623-5770

### Référence électronique

Jacques Chiffolleau et Bruno Lemesle, « Normes et anthropologie. Approches historiographiques et champs actuels de la recherche », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 14 | 2010, mis en ligne le 14 octobre 2010, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cem/11587> ; DOI : 10.4000/cem.11587

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

---

# *Normes et anthropologie. Approches historiographiques et champs actuels de la recherche*

Dijon, 13-14 mai 2011

Jacques Chiffolleau et Bruno Lemesle

---

- 1 Aujourd'hui, un grand nombre d'historiens du Moyen Âge inscrivent leurs travaux dans une démarche anthropologique. Lorsqu'ils se trouvent confrontés à la norme, ils sont amenés à rapprocher et à confronter deux champs, voire à les confondre, en postulant fréquemment la norme comme instrument régulateur de la société. Ainsi, sont-ils conduits à traduire une adéquation implicite entre l'une et l'autre. C'est ce rapprochement implicite, cette adéquation postulée, que ces rencontres convient à discuter, à un moment où les normes et la régulation sociale, souvent invoquées, se heurtent aux soubresauts de l'économie mondiale.
- 2 Aussi, comment le champ de la recherche pourrait-il être indifférent à ces évolutions très contemporaines et vouloir s'en abstraire au nom de l'objectivité scientifique et de l'ancienneté de la société ici considérée, celle du Moyen Âge? On le pourra d'autant moins que les modes d'analyse qui prétendent en rendre compte ont eux-mêmes leur propre histoire et leurs propres conditions de production, et que c'est cette histoire que ces journées d'études proposent de faire.
- 3 Dès l'instant où elle prend pour objet les normes que se donnent les sociétés, l'approche anthropologique ne procède pas, en effet, de manière indifférente. N'est-elle pas amenée à affirmer en premier la cohésion de la société, puis, tentant de comprendre les structures qui la fondent et l'organisent, ses croyances et ses rituels, à ériger ses résultats au rang d'explications, où les caractères non structurels sont plus ou moins tenus pour des contingences? Ce faisant, le rapport entre les normes et la société devient un rapport structurant nécessaire derrière lequel la dimension proprement historique tend, sinon à s'effacer, au moins à acquérir un statut moindre.

- 4 Les travaux se réclamant de l'anthropologie historique ont connu une faveur croissante depuis les années 1960; rappelons les étapes marquantes que furent le changement de l'intitulé du séminaire de Jacques Le Goff à l'École des hautes études en sciences sociales en 1976 lorsqu'il prit le nom de «séminaire d'anthropologie historique», le rôle de *La nouvelle histoire* (1978), ouvrage collectif dirigé par Jacques Le Goff dans lequel André Burguière signait l'article «Anthropologie historique», enfin le chapitre de *L'histoire médiévale en France. Bilan et perspectives* – ouvrage publié au Seuil en 1991 à l'initiative de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur –, chapitre consacré à « Anthropologie et histoire», où les auteurs procédaient à l'inventaire de la question. Si les approches historiques consacrées aux normes connaissent également un succès, celui-ci est sans commune mesure avec le précédent et, surtout, le questionnement historiographique susceptible de rendre compte de la légitimité d'un tel recouvrement demeure limité à des aperçus ponctuels et encore récents. Que l'on observe la publication, seulement en 2002, de l'ouvrage intitulé *Tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, qui consacre un chapitre aux normes. C'est pourquoi il convient d'avoir pour objectif premier de mettre au jour les héritages conceptuels et de retracer les cheminements, aujourd'hui encore mal connus, qui conduisent à ces constructions intellectuelles que sont les modèles comportant parmi leurs fondements l'association des normes et de l'anthropologie.
- 5 Si les grands inspireurs du début du xx<sup>e</sup> siècle sont généralement bien connus des historiens qui situent leurs travaux dans les perspectives de l'anthropologie historique, on sait moins bien, ou moins précisément, que ces grands inspireurs ont été eux-mêmes fortement marqués par des penseurs du xix<sup>e</sup> siècle. Si les succès et le développement de l'anthropologie historique sont principalement le fait des dernières décennies, celle-ci puise plus loin ses formulations essentielles et ses principaux soubassements, au xix<sup>e</sup> siècle, dans l'École historique du droit allemande et chez son fondateur, Friedrich Carl von Savigny (1779-1861). Savigny, rappelons-le, considérait le droit allemand comme le produit de normes lentement élaborées dans le peuple au cours de son histoire, comme le produit d'un *Volkgeist*, donc intrinsèquement lié à la société dont il était censé émaner. En France, l'influence de Savigny se transmet à plusieurs historiens du droit, dont l'un des fondateurs de la *Revue historique de droit français et étranger*, Laboulaye, mais on ne saurait non plus ignorer l'influence considérable, et revendiquée, de Jacob Grimm sur Michelet à travers son ouvrage de 1828, *Antiquités du droit allemand*. Si les historiens allemands se sont divisés en plusieurs courants, le courant romaniste et le courant germaniste, ce dernier a prolongé les idées de Savigny en présentant le droit comme le produit de la communauté, donc doté d'une «force intérieure» antérieure à la formation étatique. Les germanistes du xix<sup>e</sup> siècle ont aussi développé l'idée de la nature négociée de la norme pendant le haut Moyen Âge: cette conception, présentée comme l'une des nombreuses contributions originales des peuples germaniques, trouve des prolongements dans l'anthropologie juridique pour laquelle elle est, on le sait, une clé d'interprétation.
- 6 Par la suite, le rôle et l'influence des historiens du droit allemands se sont affaiblis au profit des auteurs anglo-américains, dès le début du xx<sup>e</sup> siècle, et le cheminement des influences s'est diversifié. Ce sont ces cheminements et ces influences que ces journées d'études ont pour objectif de dégager, car les médiévistes d'aujourd'hui ont rarement puisé directement à ces sources lorsqu'ils ont fait de la réflexion anthropologique leur miel. Pourtant des thèmes aussi essentiels que les rapports entre normes et société, entre coutumes et communautés, l'idée du caractère négocié et contractuel de la norme, les

notions de symboles et de rituels, de représentation, étaient déjà énoncés et fournissaient un substrat à nombre d'analyses, dont celles des ethnologues puisque leurs travaux, comme chacun le sait, étaient loin d'être un simple exposé d'observations directes seulement mises en forme.

- 7 La question étant très vaste, ces journées ont principalement pour souhait d'amorcer fermement plusieurs pistes d'analyse. La réflexion sera donc circonscrite à quelques thèmes qui s'organiseront autour de plusieurs pôles, dont les résultats seront ensuite rassemblés dans un livre unique.

## Questions historiographiques

- 8 Une première partie sera principalement consacrée aux questions historiographiques.
- 9 Son objectif est de revoir de façon critique les cheminements complexes de l'anthropologie historique avant qu'elle ne se déclare comme telle, grosso modo depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à Jacques Le Goff. Sans remonter peut-être, pour la France par exemple, aux *Recherches de la France* d'Étienne Pasquier, au *mos gallicus* et à l'historiographie gallicane des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ou à Boulainvilliers, on reviendra sur l'influence de Savigny sur toute la médiévisique européenne, mal évaluée par nos historiographies respectives, alors même que l'on en voit encore l'impact sur les travaux les plus récents.
- 10 Son retentissement sur l'œuvre de Michelet, à travers les frères Grimm et Klimrath, fera l'objet d'une analyse spécifique tandis que seront rappelés aussi les effets persistants du «germanisme» de l'École historique du droit sur l'approche des normativités juridiques dans toute l'Europe. A contrario, sera interrogé le destin singulier et la postérité très limitée du Fustel de Coulanges de *L'histoire des institutions politiques de l'ancienne France*.
- 11 On tentera aussi de montrer comment, loin de s'opposer toujours aux acquis et aux méthodes nouvelles des sciences sociales, qui se développent à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle – essentiellement la sociologie et l'anthropologie –, cet héritage ancien a pu être pris en charge par elles et même servir de bases à des analyses historiques se réclamant explicitement de Durkheim, de Mauss ou de Weber. Au cours de cette première session, l'histoire de la norme coutumière et celle des communautés constitueront notamment un bon champ d'observation pour analyser, si possible de façon comparée, ces cheminements complexes de l'anthropologie dans nos historiographies respectives.

## Le don et l'échange, la résolution des conflits, la normativité des images

- 12 La seconde partie mettra l'accent sur trois thèmes très actuels, parmi d'autres possibles, de l'anthropologie historique – plus spécialement à partir des dernières décennies –, où se lisent aussi des enjeux contemporains: le don et l'échange, la résolution des conflits, la normativité des images.
- 13 La fortune des théories du don est un phénomène paradoxalement venu récemment à l'histoire médiévale, malgré l'ancienneté de l'essai de Marcel Mauss sur le don et le contre don (1924) qui en est l'inspirateur. En dépit de précurseurs isolés (comme Georges Chevrier), il a surtout fallu attendre l'ouvrage de Barbara Rosenwein (*To be the Neighbor of*

St Peter, 1989) et les travaux de Maurice Godelier (en particulier *L'énigme du don*, 1996) revisitant Marcel Mauss et Claude Lévi-Strauss, pour que l'impulsion soit donnée. Depuis, de nombreuses études, des rencontres spécifiques et des publications ont été consacrées au don et à l'échange. Cependant, là encore, l'histoire des modèles ne commence pas avec Mauss. Ces rencontres essaieront donc de mettre en évidence les filiations et les choix faits par les historiens: pour ce qui concerne l'échange, sans doute convient-il de penser aux œuvres des penseurs du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce notamment à la lecture qu'en a faite Michel Foucault dans son cours de 1979 (*Naissance de la biopolitique*, 2004) ou celle, plus récente, de Giorgio Agamben (*Il Regno e la Gloria. Per una genealogia teologica dell'economia del governo*, 2007); on peut voir en effet dans leurs travaux les thèmes qui font manifestement écho à ceux qui ont inspiré la théorie du don et l'analyse des échanges.

- 14 Le modèle de la résolution des conflits est également un thème parmi les plus récemment introduits dans le vaste champ de l'anthropologie historique et dont la vogue a été très rapide. Il est en grande partie inspiré de la *legal anthropology* anglo-saxonne même si son acclimatation en France s'est parfois faite avec une relative distance, distance fondée sur le souci d'éviter tout fonctionnalisme. Sa diffusion à toutes les périodes du Moyen Âge a eu pour corollaire la diversité des approches et son succès commence à susciter une volonté de mieux en sonder les strates sous-jacentes. On proposera donc, d'une part, de questionner le modèle de la résolution des conflits en tant que paradigme et d'établir les influences historiques récentes et anciennes qui ont marqué, parfois à leur insu, les historiens d'aujourd'hui; d'autre part, on s'efforcera de mettre en relation le succès de ce modèle d'interprétation des conflits avec les grands courants de la pensée actuelle, notamment autour des régulations sociales, et de considérer par conséquent en quoi le modèle peut peut-être aussi être lu comme un produit de son temps.
- 15 La normativité des images: images de la norme, normes de l'image (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle). Dans une réflexion historique d'ensemble sur les normes et les modalités de leur imposition, de leur réception, de leur transgression, voire de leur refus, il paraît déterminant de s'interroger sur les rapports posés dans le champ iconique entre la norme et l'image. D'abord, et à l'intérieur d'une tradition des images très largement au pouvoir de l'Église et de ses agents, en particulier dans les aires territoriales touchées par les idées de la réforme, dite grégorienne, et par le développement auto-institué de l'idée de chrétienté, il importe d'examiner comment ces changements répercutés depuis les sommets de l'institution ecclésiastique interviennent à même l'imagerie chrétienne, qu'ils orientent alors du dedans et contribuent à reformuler: selon cet axe de travail, nous nous intéresserons aux reformulations effectuées en série dans l'iconographie des grands thèmes dominants – Majesté du Christ, Majesté de la Vierge, Vies des saints. Ensuite, et comme à un second niveau, notre enquête s'appliquera à circonscrire les lignes principales de ces images ainsi proposées, en recherchant d'où viennent ces nouveautés: de l'histoire? de la vie des images elles-mêmes et des attentes qui s'y trouvaient en latence? C'est à une interrogation plus serrée sur les pratiques des imagiers en société, et donc sur tout le processus de la demande sociale d'images, entre le XI<sup>e</sup> siècle et le début du XIV<sup>e</sup> siècle, vers 1320/1330, cette fois à partir des textes de différents statuts et à partir de contextes régionaux spécifiquement documentés, qu'aboutit notre seconde voie d'approche.